Envoyé en préfecture le 14/08/2026
Reçu en préfecture le 14/08/2026
Publié le
ID : 035-213502354-20260721-2026072102-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Canton de La Guerche-de-Bretagne
Commune de Rannée

Rannée

Convocation le : 17.07.2026
Affichage le :17.07.2026

DELIBERATION 2026.07.21.03 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 Juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de RANNEE, s'est réuni en session ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame MOREL Karine, Maire.

Etaient présents : MOREL Karine, LAHAYE Stéphanie, BRIANTAIS Catherine, DAGUIN Paul, GANACHE Jean-Michel, TAILLANDIER Isabelle, LEBRETON Didier, BIZEUL Claude, PELTIER Serge, PELISSON Patricia, MARTIN Patricia, DELANOE Nicole, LEMARIE Florence, RIPOCHE Anthony, TAILLANDIER Vincent

Était absent et excusé :

Secrétaires de séance : Le Conseil Municipal a désigné LEMARIE Florence conformément à l'article L2121-15 du CGCT, en qualité de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers : En exercice : 15
Quorum : 08
Présents : 15
Votants : 15

2026.07.21.03	**Subvention 2026 au KREIZ 23 - Centre Social Pays Guerchais et Versement de la participation du coordinateur 2026**

Vu la délibération en date du 17 octobre 2023 adoptant la convention territoriale globale.
Vu la délibération en date du 29 juillet 2026 approuvant la nouvelle convention avec le Kreiz 23.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **D'AUTORISER** le paiement de la somme de 27 000€ pour l'année 2026
- **DE VERSER** la somme de 713 € pour la mise à disposition du coordinateur de secteur dans le cadre de la convention territoriale globale au Kreiz 23.
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme
Le 21/07/2026
Le Maire, Karine Morel.

MAIRIE DE RANNEE 35130